ANNEXE 2 –

LA LISTE DES POSTES

- **Les secteurs de collège :**

Les types d'enseignement compris dans les secteurs de collèges pour le mouvement 2021 :

- ECEL
- ECMA

NB : les postes d'ULIS école, ULIS collège et ULIS lycée n'y figurent plus.

- **Postes de TRS pour les décharges de direction 1 à 3 classes :**

A compter du mouvement 2021, 12 postes de TRS dédiés aux décharges de direction d'une à trois classes sont à pourvoir.

Ces postes sont identifiés dans les circonscriptions, de la façon suivante :

« T.DEP. 9020 SANS SPEC G0000 »

Voici l'implantation de ces 12 postes :

- BOULAY
- CHATEAU SALINS
- FORBACH – HOMBOURG HAUT
- METZ EST – METZ NORD – METZ SAINT VINCENT – METZ SUD
- MONTIGNY LES METZ
- ROMBAS
- SARREBOURG NORD et SARREBOURG SUD
- SARREGUEMINES EST ET OUEST
- SAINT AVOLD EST ET OUEST
- THIONVILLE 1 – THIONVILLE 2 FLORANGE – THIONVILLE 3 HAYANGE – THIONVILLE 4 UCKANGE
- YUTZ

Attention : lorsque l'implantation regroupe plusieurs circonscriptions, le TRS est amené à intervenir sur l'ensemble des circonscriptions mutualisées.

- **Dispositifs dédoublés**

Pour rappel, les enseignants ayant candidaté pour un de ces postes doivent impérativement le renseigner dans les vœux.